



N°26 INFORMATION

Édition Capa'cité 2016 à la Chaux-de-Fonds

SONDAGE
Prestations de l'OFAP
CHEFS EXPERTS
Organisation
des examens
CAPA'CITÉ 2016
Évaluation
BRÈVES

ÉDITO DES PASSEURS DE SAVOIRS D'EXCEPTION POUR LA RELÈVE DE DEMAIN!

Plus de 1'500 jeunes choisissent chaque année la voie de l'apprentissage pour acquérir les compétences leur permettant de s'insérer sur le marché du travail. Le Canton de Neuchâtel offre plus de 150 formations certifiantes. Des formations de qualité qui ne pourraient exister sans un partenariat étroit avec les quelque 2'300 entreprises formatrices neuchâteloises.

Celles et ceux qui s'investissent dans le développement des formations professionnelles initiales, notamment les formatrices et les formateurs en entreprise, jouent un rôle essentiel. Avec passion et talent, ils assurent la transmission d'un savoir-faire sur un mode de fonctionnement comprendre-réussir, en créant un environnement favorable qui permet aux apprentis d'être motivés et valorisés durant leur formation.

C'est aussi grâce à eux que les lauréats reçoivent ces jours leur titre, ce sésame tant attendu! Moments festifs, qui marquent la fin d'une aventure professionnelle, mais aussi humaine entre les apprentis et leurs formateurs. Moments d'émotion, inévitablement, pour ces derniers qui assistent à l'envol de leurs protégés. Que ces passeurs de savoirs d'exception soient ici sincèrement remerciés de leur investissement pour la relève de demain.

Corinne De Marco ◀

Cheffe de l'office des apprentissages

MON JOB ET MOI www.tvp.ch/monjobetmoi/

Choisir un métier : dans quel état d'esprit aborder un stage?



SONDAGE 2016

LES ENTREPRISES FORMATRICES SONT TRÈS SATISFAITES DES PRESTATIONS DE L'OFAP

Excellente note pour l'Office des apprentissages – OFAP! Près de 87% des entreprises ayant répondu à l'enquête de satisfaction lancée à fin 2016 sont satisfaites de ses prestations. C'est 4% de plus que l'année précédente.

Durant ce laps de temps, l'OFAP s'est en effet attelé à améliorer les points relevés par certaines entreprises formatrices lors de ce sondage, comme l'augmentation de la fréquence des visites dans les entreprises, un soutien renforcé aux formateurs et un suivi de l'apprenti plus régulier. L'office, au travers de ses conseillères et conseillers en formation professionnelle, a répondu à ces souhaits en renforçant ses visites. Cette mesure porte ses fruits puisque la présente enquête de satisfaction démontre que 82% des entreprises formatrices (344 réponses sur 2'326 entreprises contactées) connaissent leur personne de contact en charge de la surveillance de la formation professionnelle et 85% apprécient les visites des conseillers en formation professionnelle. 90% des entreprises ayant répondu au sondage ont reçu la visite d'un conseiller durant ces 3 dernières années. À noter que ce dernier intervient au moins une fois durant chaque parcours professionnel et reste à disposition pour conseils, soutien ou difficultés durant la formation professionnelle.

Autre point de satisfaction : la réorganisation de la centrale téléphonique de l'OFAP par pôle professionnel, appréciée par les entreprises. Ces dernières mentionnent dans le sondage qu'elles obtiennent ainsi plus facilement et plus rapidement les réponses à leurs demandes.

► **infos sur:** www.ne.ch/examens

CONTACT AVEC L'OFFICE DES APPRENTISSAGES

► **Évaluation de la qualité des contacts avec nos collaborateurs?**

28.8%	Très bonne	80%
51.5%	Bonne	
10.2%	Suffisante	
1.7%	À peine suffisante	
1.7%	Insuffisante	
6.1%	Non évaluable	

► **Choisir le pôle de métier vous permet-il d'obtenir plus facilement les informations souhaitées?**

26.5%	Oui	70%
43.0%	Plutôt oui	
3.2%	Plutôt non	
0.0%	Non	
27.3%	Non évaluable	

SURVEILLANCE DE L'APPRENTISSAGE/ VISITES DES CONSEILLERS EN FORMATION PROFESSIONNELLE (CFP)

► **Fréquence des visites?**

18.9%	Tout à fait adéquate	68%
48.8%	Adéquate	
15.7%	Partiellement adéquate	
4.9%	Pas adéquate	
11.7%	Non évaluable	

► **Connaissez-vous les coordonnées de la personne de référence qui vous est dévolue dans le cadre de la surveillance?**

81.4%	Oui	81%
18.6%	Non	

► **Les visites des CFP vous apportent-elles une plus-value?**

29.7%	Oui	69%
39.2%	Plutôt oui	
12.5%	Plutôt non	
3.5%	Non	
15.1%	Non évaluable	

VOUS
SOUHAITEZ
VOUS ENGAGER?

Il vous suffit de vous adresser à votre OrTRA!

CHEFS EXPERTS: DES EXAMENS ORGANISÉS AVEC MAESTRIA



► À quand remonte la dernière visite?

57.0%	Moins de 12 mois
21.5%	12 à 24 mois
6.1%	24 à 36 mois
10.5%	Jamais eu de visite
4.9%	Pas d'apprenti actuellement

57%

► Auriez-vous besoin de la visite d'un CFP?

9.3%	Oui
90.7%	Non

91%

► À votre avis, leurs prestations pourraient-elles être améliorées ou développées?

27.9%	Oui
72.1%	Non

72%

EXAMENS:
PROCÉDURES DE QUALIFICATION► Comment jugez-vous la publication des résultats des lauréats sur www.ne.ch/apprentissage?

5.5%	Très bonne
46.8%	Bonne
15.4%	Suffisante
3.2%	À peine suffisante
1.7%	Insuffisante
27.4%	Non évaluable

52%

► Souhaiteriez-vous à l'avenir que les convocations aux examens puissent être disponibles également sur www.ne.ch/apprentissage?

32.6%	Oui
34.0%	Plutôt oui
13.1%	Plutôt non
13.4%	Non
6.9%	Non évaluable

67%

► Comment évaluez-vous la qualité des contacts téléphoniques pour les procédures de qualifications dans les pôles?

6.7%	Très bonne
43.0%	Bonne
9.6%	Suffisante
1.5%	À peine suffisante
1.2%	Insuffisante
38.0%	Non évaluable

50%

► À votre avis, la gestion administrative des examens pourrait-elle être améliorée?

23.0%	Oui
77.0%	Non

77%

DOMAINE DE FORMATION

► Dans quel(s) métier(s) votre entreprise forme-t-elle des apprentis?

40.8%	Pôle TBA Technique - Bâtiment - Alimentation
21.0%	Pôle SAN Santé - Arts - Nature
38.2%	Pôle CSV Commerce - Services - Vente

41%

BULLETIN D'INFORMATION
AUX ENTREPRISES FORMATRICES

► Comment souhaiteriez-vous à l'avenir disposer du bulletin d'information?

(choix multiple de réponses possible)

50.7%	Par courriel
15.4%	Sous forme de newsletter
19.5%	Envoi par poste
8.8%	Téléchargement sur le site www.ne.ch/apprentissage
5.6%	Non évaluable

51%

SATISFACTION GLOBALE

► Quel est votre degré de satisfaction?

17.7%	Tout à fait satisfait
68.6%	Satisfait
8.4%	Partiellement satisfait
2.0%	Pas satisfait
3.3%	Non évaluable

86%

très bonne satisfaction!

► Le taux de réussite aux examens ne cesse d'augmenter dans le canton de Neuchâtel : 89.6% en 2016, le meilleur résultat depuis plus de trente ans!

Sans eux, pas d'examens, ni de lauréats heureux – ou malheureux! Les chefs experts sont responsables de l'entière organisation des examens de fin d'apprentissage. Une partition exigeante qui doit être mise en musique avec précision et rigueur.

Avant que les apprentis ne suent sur leur copie le jour J, les chefs experts ont déjà retroussé leurs manches bien avant! Vérifier le niveau d'exigences et la qualité des examens, veiller au respect du cadre légal exigé font en effet partie de leurs missions, ce qui demande

un grand investissement préalable et une très fine connaissance des différentes professions. Le jour J, ils sont chargés d'assurer le bon déroulement des examens théoriques et pratiques. Puis, de statuer sur les résultats des apprentis. Proposés par les organisations du monde du travail – OrTRA, ils sont nommés par l'État de Neuchâtel. Et comme tous bons chefs d'orchestre, ils s'entourent de solistes d'exception: des formatrices et formateurs en entreprise et/ou enseignantes et enseignants professionnels.

Soumis au secret de fonction et au devoir de discrétion, ils sont tenus de considérer comme strictement confidentiels tous les résultats jusqu'à la publication officielle par le Service des formations postobligatoires et de l'orientation. Par leur engagement intense, l'étendue de leurs connaissances et leur investissement, les chefs experts et experts contribuent à pérenniser un savoir-faire de qualité en valorisant une certification reconnue. Un défi de taille qu'ils relèvent sans fausse note chaque année à pareille période.



© Nicolas de Nisco & Camille Brocard

CAPA'CITÉ UNE EXCELLENTE NOTE POUR L'ÉDITION 2016

L'édition 2016 de Capa'cité qui s'est tenue à La Chaux-de-Fonds en septembre dernier, est évaluée de manière très positive par les différents publics qui l'ont visitée. C'est la conclusion d'une enquête réalisée par la Haute école de gestion Arc. Ainsi, 85% des élèves interrogés jugent leur visite «plutôt» voire «très intéressante». Si 86% d'entre eux ont une image «positive» à «très positive» de l'apprentissage avant de visiter Capa'cité, cette proportion grimpe à 96% à l'issue de leur participation au salon des métiers neuchâtelois! Enfin, ils sont 68% à envisager la possibilité de se lancer dans un apprentissage après avoir visité la manifestation, contre 61% avant. Les enseignants accompagnant leurs élèves attribuent, eux, la note globale de 5,2 à la manifestation. De leur côté, 98% des entreprises présentes se disent «plutôt», voire «très satisfaites» de leur participation. Un bémol toutefois de leur part: le temps de visite prévu pour les élèves dans les différents villages est estimé trop court.

Le nouveau concept «Découverte au cœur des métiers» – qui permettait à chaque classe d'approfondir ses connaissances dans une profession par Village – a par ailleurs beaucoup plu et été évalué très positivement, tant par les élèves et les enseignants que par les exposants.

► **Le rapport détaillé est disponible sur:** www.capacite.ch

+ brèves

Succès de la 1^{ère} édition du Speed dating de l'apprentissage

Plus de 150 jeunes à la recherche d'une place d'apprentissage se sont pressés à la première édition du Speed dating de l'apprentissage de Capa'cité. Les 27 entreprises présentes offraient en tout plus de 120 places d'apprentissage pour la rentrée scolaire 2018 dans les domaines du bâtiment, de la mécanique, de l'horlogerie, de la santé, du social, de l'intendance ou du commerce. Plusieurs entretiens ont débouché sur des stages et même des conclusions de contrats!

Convocations aux examens sur Internet

Dès cette année, les convocations aux examens sont publiées sur le site Internet de l'État de Neuchâtel. Les entreprises formatrices peuvent ainsi consulter les documents que les apprentis reçoivent par courrier à leur domicile, et connaître l'organisation des procédures de qualification par métier. Afin d'assurer la protection des données, seuls les numéros de candidats sont affichés (numéro figurant sur le contrat d'apprentissage approuvé par le SFPO). La liste des lauréats qui ont réussi leurs examens est également publiée sur ce même site.

► **infos sur:** www.ne.ch/examens

Frais de matériel d'examens et de cours interentreprises

Le Fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels (FFPP) propose des mesures visant à soutenir les entreprises formatrices qui participent à l'effort de formation en engageant des apprentis. Parmi ces mesures, figure la prise en charge, sur demande, de la totalité des frais de matériel d'examens. Le fonds permet également de subventionner les frais des cours interentreprises, en principe dans leur intégralité.

► **infos sur:** www.ne.ch/ffpp

De nombreux fans pour la page Facebook de l'OCOSP

La page Facebook de l'Office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) rencontre un vif succès! Elle permet à l'OCOSP d'informer les jeunes et leurs parents notamment sur les métiers, les filières de formation, les places d'apprentissage, les tests d'aptitudes ou encore les manifestations dans le domaine de la formation professionnelle. Qui dit réseau social, dit viralité de l'information! Dans le top 3 des publications atteignant jusqu'à 2'000 personnes: les places d'apprentissage disponibles à la rentrée scolaire, la Nuit de l'apprentissage et les portes ouvertes des écoles professionnelles. Le thème de l'apprentissage occupe donc une place de choix sur le «mur» de l'OCOSP. C'est également un des sujets les plus partagés par les «amis» OCOSP. Intéressés à promouvoir encore plus la formation professionnelle?

► **Devenez amis, likez et partagez sur:** facebook.com/ocosp.ne



**UN COUP DE POUCE
POUR L'AVENIR!**
www.facebook.com/ocosp.ne